

DU Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Université de Lorraine
Année universitaire 2015-2015

Cette formation complémentaire vise à Permettre à des enseignants spécialisés, à des professionnels de l'éducation et de la rééducation, et à des médecins, d'accéder à des connaissances actualisées sur le fonctionnement cérébral et cognitif, ainsi que sur son développement.

La formation porte sur la connaissance des déficits cognitifs spécifiques et leurs traductions en terme de troubles des apprentissages : en particulier Dysphasies, Dyslexies, Dyspraxies, Dysgraphies, Dyscalculies, Troubles Complexes, Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.

Les déficits cognitifs, la précocité intellectuelle, les troubles neurodéveloppementaux et troubles psychopathologiques ainsi que les troubles secondaires des apprentissages dans le cadre de pathologies organiques seront abordés comme frontières diagnostiques ou diagnostics différentiels.

La formation abordera à la fois les aspects fondamentaux de ces troubles et les aspects pratiques de diagnostic, de prise en charge et de rééducation.

Cette formation se déroule sur une année et comporte un enseignement théorique, un stage d'observation en structure pluridisciplinaire spécialisée.

L'attribution du DU est soumise à l'obtention d'une note minimale de 50/100 calculée sur :

- La note d'examen écrit de contrôle des connaissances théorique comptant pour 60% de la note finale
- La note du mémoire de recherche ou de l'étude de cas, comptant pour 40 % de la note finale

Les différentes unités d'enseignement

UE 1 : Anatomie et physiologie cérébrale

UE2 : Troubles spécifiques des du langage et des apprentissages :

Aspects cognitifs et neurodéveloppementaux

UE 3 : Troubles des apprentissages et dysharmonie de développement

UE 4 : Langage, apprentissage : pratique et recherche

Dates des séminaires de formation

Répartition sur 4 séminaires de 3 à 4 jours

Mercredi 16 au Vendredi 18 Décembre 2015

Lundi 25 au jeudi 28 janvier 2016

Jeudi 17 au samedi 19 Mars 2016

Mercredi 27 au vendredi 29 Avril 2016

Date de l'examen écrit : le Samedi 11 Juin 2016

Réalisation d'un stage d'observation de 20 heures minimum

- CLAP, CHU de Nancy (54) et autres centres référents
- IJS de la Malgrange de Jarville (54)
- IES de Metz (57)
- INJS de Metz (57)
- CAMSP
- Toute autre structure sur proposition de l'étudiant et après validation du coordinateur de l'enseignant

Mémoire de recherche ou d'étude de cas présenté devant les membres du jury et les autres étudiants le Vendredi 7 Octobre 2016.

Conditions d'inscriptions

Critères d'admissibilité :

- Médecins et Internes en médecine quelle que soit leur spécialité
- Professionnels du diagnostic et de la rééducation diplômés : Orthophonistes, Psychologues en particulier titulaires d'un Master de Neuropsychologie, Ergothérapeutes, Psychomotriciens, Kinésithérapeutes, Orthoptistes.
- Les Enseignants et cadres de l'Education Nationale conseillers pédagogiques, responsables de services, scolaires spécialisés, membres des RASED,
- Les professionnels du secteur social ou médico-social titulaires d'une qualification de niveau 3 (au moins), et notamment les Educateurs spécialisés (DEES) , éducateurs de jeunes enfants (DEEJE), et responsables de services éducatifs spécialisés (CAFERUIS) chargés de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en difficultés de scolarisation,

Comment s'inscrire ?

- Adresser un CV au Dr BARONDIOT avec lettre de motivation pour l'obtention de l'autorisation d'inscription

Adresse : Dr Barondiot
Centre de référence troubles des apprentissages
CLAP - Service de médecine Infantile
CHU de Nancy
Rue du Morvan
54500 Vandoeuvre les Nancy

Par mail : a.kersual@chu-nancy.fr

- **Inscription** : Service des Spécialités - Faculté de Médecine de Nancy - B.P. 184 - avenue de la Forêt de Haye - 54500 Vandoeuvre les Nancy - Tél. : 03-83-68-30-48 avant le 15 novembre 2014 avec l'autorisation d'inscription
- **Renseignements** : Mme Kersual
CLAP, secrétariat filière TSLA :
03.83.15.35.01

Coût

En formation initiale : Droits pédagogiques de 275 €
auxquels s'ajoutent la part administrative de 261 € 10
soit un total de 536 € 10

Formation continue : Droits pédagogiques de 545 €
auxquels s'ajoutent la part administrative de 261€ 10
soit un total de 806 € 10

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires

Dr Barondiot Catherine
Coordnatrice de l'enseignement